



### COOPÉRATION

# Denis Sassou N'Guesso en séjour de travail à Abu Dhabi

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, séjourne aux Emirats arabes unis où il supervisera, aux côtés de son homologue émirati, la cérémonie solennelle de signature de l'accord de partenariat économique global entre les deux pays. Cet accord devrait élargir le réseau commercial arabes unis au Congo. Il représente également une grande opportunité d'investissement pour la partie congolaise.

Page 16

*Le président Denis Sassou N'Guesso à sa descente de l'avion à Abu Dhabi*



### SANTÉ

## Brazzaville accueillera la 74<sup>e</sup> session de l'OMS-Afrique



La directrice régionale de l'OMS-Afrique et le ministre après l'audience / Adiac

La capitale congolaise abritera cette année la 74<sup>e</sup> session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afro) à laquelle prendront part 47 pays. A l'occasion d'un échange hier avec le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, la directrice régionale de cette organisation onusienne, le Dr Matshidiso Moeti, a indiqué que cette session portera, entre autres, sur les défis sanitaires du continent. Outre les questions de santé, la session débouchera sur l'élection de son successeur.

Page 16

### ART VISUEL

## « Marché Total » en exposition à l'IFC

Le marché total, lieu emblématique de la capitale congolaise fait l'objet d'une exposition à l'Institut français du Congo où le photographe congolais, Robert Nzaou, fait découvrir au public la richesse culturelle et l'énergie bouillonnante de ce lieu qui renseigne à la fois sur la représentation sociale et la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

A travers une collection d'images, le photographe met en lumière ce milieu populaire dont il présente le contexte social et environnemental par des plans d'ensemble et des prises de vue en plongée qui placent les aliments au cœur de la vie de ce marché.



Page 9 Visite guidée de l'exposition par Robert Nzaou/Adiac

### EDUCATION DE BASE

## 800 000 manuels pour les écoles primaires publiques



La remise symbolique des manuels au ministre de tutelle/Adiac la stratégie sectorielle de l'éducation révisée 2021-2030 », a rappelé le ministre de l'Enseignement primaire, Jean Luc Mouthou.

Page 4

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso a patronné hier à Brazzaville l'opération de distribution gratuite de manuels scolaires et de supports pédagogiques aux établissements primaires publics du Congo. L'opération qui se poursuivra sur l'ensemble du pays, vise à couvrir les besoins d'environ 800 000 élèves en manuels de mathématiques et français.

A Brazzaville, 56 000 élèves issus de 128 écoles primaires sont concernés. « Offrir une éducation de base et de qualité à tous nos enfants est l'un des axes de

### EDITORIAL

## Serment

Page 2



## ÉDITORIAL

## Serment

Chez les médecins, le serment d'Hippocrate est fondateur de la déontologie médicale et rappelle la première préoccupation de ce corps de métiers, à savoir soigner les patients tant du point de vue physique que mental.

Loin de pointer du doigt l'ensemble de la communauté de ces femmes et ces hommes en blouse blanche desquels dépendent des vies humaines, il n'est cependant pas rare de constater chez certains pratiquants l'observation de ce principe sacrosaint. Souvent dénoncés dans leurs pratiques, de nombreux médecins n'ont plus la confiance de la population.

Les récriminations dont ils sont souvent l'objet de la part des malades qui les affublent, à tort ou à raison, de tous les noms d'oiseaux, confortent les mauvaises pratiques dénoncées publiquement, en particulier à l'hôpital de Talangai, à Brazzaville.

La situation qui s'étend à d'autres structures hospitalières du Congo interpelle l'ensemble de la profession qu'elle invite à se remettre en cause pour espérer regagner la confiance et redonner le sourire aux patients désabusés.

À l'instar d'autres métiers, le respect de la déontologie professionnelle devrait guider leur bon sens dans ce sacerdoce. L'Etat aidant, la relance des conseils de discipline dans les administrations publiques pourrait dissuader ceux-là même qui ternissent la profession de médecin.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

## Les échos de la loi Mouebara traversent les frontières

La République du Congo a participé, les 30 et 31 janvier derniers, au 4<sup>e</sup> Examen périodique universel (EPU) des droits de l'homme des Nations unies à Genève en Suisse. Faisant partie de la délégation conduite par le garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et des Peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Néfer Bertille Ingani Voumbo Yalo, a défendu la partie liée aux droits des femmes.



-Les ministres Bininga et Ingani /DR

La ministre congolaise chargée des questions des femmes a rappelé dans son intervention que depuis le troisième cycle de l'EPU, beaucoup d'instruments juridiques ont été ratifiés pour la protection des droits de la femme et des filles. À titre d'exemple, elle a cité la loi Mouebara portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, adoptée par les deux chambres parlementaires et promulguée en 2022, et du centre d'accueil et de réhabilitation de la femme et filles victimes de violences, autrement appelé le centre Mouebara, orienté par la loi supra citée en son article 30.

« Cette loi Mouebara est très contraignante, du fait qu'elle transforme toutes les violences définies en son sein en peines d'emprisonnement et ou d'amende. Que ce soient des violences physiques, psychologiques, sexuelles, domestiques, conjugales, politiques, économiques, culturelles, perpétrées en milieu religieux, tout comme des violences liées au veuvage, les violences sociales, bref toutes ces violences trouvent une riposte rigoureuse dans la loi Mouebara pour un changement radical

de mentalité », a expliqué Inès Néfer Bertille Ingani Voumbo Yalo.

Selon elle, cette loi a ramené au Congo le prix de la masculinité positive, attribué par l'ancienne présidente du Liberia, Hélène Johnson Surlif, et la commission de l'Union africaine pour les femmes. Elle est la première loi du genre en Afrique francophone après l'Afrique du Sud. « Dans le cadre de sa mise en œuvre, nous avons son article 30 susmentionné, qui recommande la création des centres de prise en charge holistique des femmes et filles victimes des violences dans tous les départements. Ce qui a donné lieu à la création de la loi portant création du centre Mouebara ainsi que ses textes d'application validés par les deux chambres parlementaires et par le Conseil des ministres », a-t-elle poursuivi devant l'Assemblée des Nations unies, se réjouissant du fait que les échos de cette loi ont traversé les frontières.

Ayant pris en compte les recommandations issues du 3<sup>e</sup> cycle de l'EPU de 2018, le Congo a été auréolée par les autres Etats membres. C'est ainsi que

le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga s'est félicité des avancées réalisées par son pays. « La République du Congo poursuivra la mise en œuvre des différents projets et programmes, notamment le projet de société de son excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dont le Plan national de développement 2022-2026 est une déclinaison, ce qui vraisemblablement, va nous permettre d'accélérer la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels », a assuré le chef de la délégation congolaise. Adopté par la résolution 60/251 de l'Assemblée générale des Nations unies le 15 mars 2006, l'EPU est un processus unique en son genre, consistant à passer en revue périodiquement les réalisations de l'ensemble des pays membres des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme. Ainsi, chaque quatre ans, les Etats sont invités à passer en revue la politique de leurs gouvernements en matière des droits de l'homme, et c'est à cet exercice que le gouvernement du Congo vient de s'arrimer.

*Parfait Wilfried Douniama*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## MAIRIE DE BACONGO

## Bernard Batantou installé dans ses fonctions

Le nouvel administrateur-maire du deuxième arrondissement Bacongo, Bernard Batantou, a été officiellement installé dans ses fonctions le 7 février par le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko-Onanga, en présence de plusieurs autorités politico-administratives et judiciaires.

Ancien administrateur-maire du 4e arrondissement de Brazzaville, Mougali, Bernard Batantou succède au Dr Simone Loubienga à la tête de Bacongo. Dans ses premiers mots, il a remercié le président de la République pour la confiance renouvelée, toutes les autorités ayant rendu possible sa nomination et tous ses prédécesseurs à la tête de la mairie de Bacongo. Après quoi, il a insisté sur le mot devoir. « *Le plan d'action de la commune de Brazzaville constitue et sera toujours l'armature de toutes les activités que nous mènerons, notamment en matière d'assainissement, de déguerpissement, d'éducation, de santé, de loisir et surtout de vivre ensemble. Le vivre-ensemble devra être notre crédo afin de briser un certain imaginaire dans lequel malheureusement s'enferment certains d'entre nous. La République est belle, elle est bonne et généreuse. Elle nous ouvre ses bras, elle nous nourrit de ses bienfaits, profitons-en tous. Aucun Congolais n'a le droit de ne pas se servir à la table de la République* », a laissé entendre Bernard Batantou.

Après avoir ceint l'écharpe tricolore au nouveau promu, le préfet de Brazzaville a rappelé que la nomination à une fonction ne suffit pas pour garantir l'excellence. « *Votre forte implication dans l'exercice de vos attributions réglementaires doit être de rigueur. Tout comme le sens du risque fait partie de votre travail de tout instant, au regard de vos contacts avec des difficultés inhérentes à l'exercice de vos fonctions. Votre personnalité constitue le potentiel de réussite de l'exercice de vos attributions réglementaires d'administrateur-maire de l'arrondissement 2, Bacongo, qui abrite de très nombreux cadres et intellectuels du pays. Vous avez l'obligation d'être un chef responsable et exemplaire, d'avoir le cœur à l'ouvrage et d'être équilibré* », a conseillé Pierre Cébert Iboko-Onanga.

Selon lui, en cas de fléchissement dans l'application rigoureuse des lois par l'administrateur-maire, ce sont tous les habitants de Bacongo qui seront exposés aux divagations des intérêts illégitimes.

**Qui est Bernard Batantou ?**

Né le 8 mars 1953 à Braz-



Le préfet intronisant le nouvel administrateur-maire de Bacongo/Adiac

zaville, le nouvel administrateur-maire de Bacongo est détenteur d'un doctorat en histoire des relations publiques internationales obtenu à Paris I, Panthéon Sorbonne. Enseignant de carrière, il a été maître auxiliaire dans plusieurs collèges de Paris avant de poursuivre son sacerdoce en qualité de vacataire à l'Uni-

versité Marien-Ngouabi et au lycée Chaminade de Brazzaville.

Membre du Parti congolais du travail (PCT), il y a siégé au comité central de 2006-2020. Il est devenu communicateur incontournable auprès de plusieurs candidats du PCT aux législatives et locales où il était directeur de campagne,

surtout à Poto-Poto, le 3e arrondissement de Brazzaville, sa section de base. Conseiller politique du président du Conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville en 2020, il a été jusqu'à cette nouvelle promotion administrateur-maire de Mougali.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PND 2022-2026

## Des acteurs privés entendent œuvrer à la réussite du programme

Des chefs d'entreprise, des porteurs de projets, des experts et des représentants des organismes accrédités se sont rencontrés, le 7 février à Brazzaville, pour explorer les opportunités d'affaires en soutien à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

La rencontre organisée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), en partenariat avec le think tank Initiative pour la prospérité en Afrique centrale (Ipac), ambitionne d'impulser un climat propice aux affaires et à l'innovation. Ce think tank compte promouvoir les atouts que regorge le Congo, comme les infrastructures, la jeunesse active, la législation nationale de plus en plus favorable aux investissements étrangers.

Le think tank Ipac est engagé pour le développement économique et social en Afrique centrale. D'après l'un des promoteurs de la plateforme, Frédéric Nze, l'Ipac va fournir un cadre de réflexion permettant une meilleure définition et coordination des actions



Des échanges entre membres du think tank Adiac

économiques en République du Congo et dans la sous-région. Il s'agit d'établir un dialogue accompagné d'études en vue de favoriser un envi-

ronnement incitatif à l'investissement et à l'innovation. L'Ipac va axer ses activités dans les domaines clés de l'économie à l'instar de l'in-

novation technologie, de l'industrie, de l'entrepreneuriat, etc.

Selon le président d'Unicongo, Michel Djombo, la ren-

contre du think tank élargie aux autres anonymes constitue un pas important pour la contribution du secteur privé national au PND 2022-2026. Il soutient l'idée de faire de la sous-région Afrique centrale l'une des destinations privilégiées des talents, des partenaires industriels et financiers.

Rappelons que le PND 2022-2026 représente le référentiel du gouvernement congolais dans la conduite des politiques publiques de développement. Le programme qui est à sa troisième année d'exécution est axé sur six secteurs prioritaires, à savoir l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales.

**Fiacre Kombo**



## EDUCATION DE BASE

## Remise des manuels scolaires aux écoles publiques

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé, le 8 février à l'Hôtel de ville de Brazzaville, l'opération de distribution gratuite des supports pédagogiques, notamment les livres de français et des mathématiques à 56 236 élèves issues de 128 écoles primaires de la ville capitale.

La première phase de distribution gratuite des manuels scolaires aux écoles primaires de la ville de Brazzaville a démarré par la remise symbolique d'un échantillon de livres par le chef du gouvernement au ministre en charge de l'Enseignement général. Elle se poursuivra à Pointe-Noire avant de s'étendre progressivement dans les autres départements. Pour Brazzaville, les douze circonscriptions scolaires recevront 168 707 manuels. Des supports pédagogiques à gérer en collaboration avec les collectivités locales dans le cadre du transfert des compétences.

Une occasion pour le président du Conseil départemental et municipal Brazzaville, Dieudonné Bantimba, de rappeler l'importance de l'école qui est une institution sociale majeure et essentielle à la réalisation de chacun des dix-sept Objectifs du développement durable (ODD). « *Le choix de l'Hôtel de ville de Brazzaville pour la remise officielle des manuels scolaires prouve l'intérêt particulier que le gouvernement accorde au transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales de notre pays. Ces manuels contribueront tant soit peu à la transmission des connaissances, au développement des capacités et de compétences, à la consolidation et à l'évaluation des acquis* », a souligné le député maire de Brazzaville.

Le ministre de tutelle, Jean Luc Mouthou, de son côté, a rappelé que la gratuité de l'enseignement primaire et l'amélioration de la



Les participants à l'activité/Adiac

qualité de l'éducation constituent l'une des préoccupations prioritaires du gouvernement, en conformité avec la vision du président de la République. « *Chaque année, la stratégie du ministère dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire est, en effet, de mettre à la disposition de nos apprenants des manuels de qualité pour un bon rendement scolaire. Il est vrai que les manuels ne sont pas le seul facteur qui influence les acquis scolaires, mais leur indisponibilité prive les élèves d'une source d'apprentissage et de la possibilité de cultiver des bonnes habitudes de lecture. De même, l'absence des*

*manuels prive les enseignants d'indispensables supports pédagogiques* », a-t-il rappelé.

#### Environ 800 000 manuels pour couvrir tout le pays

Selon des données officielles, en 2011-2012, les manuels scolaires étaient distribués en nombre insuffisant car 4,5 élèves en moyenne se partagent un manuel de lecture alors que 9,5 élèves utilisent ensemble un livre de calcul. L'objectif du gouvernement est d'atteindre une couverture nationale efficiente de sorte que chaque enfant puisse disposer gratuitement d'un manuel de français et de mathématiques

au cycle primaire des écoles publiques. « *Offrir une éducation de base et de qualité à tous nos enfants est l'un des axes de la stratégie sectorielle de l'éducation révisée 2021-2030. C'est dans ce contexte que le gouvernement a inscrit cette opération de distribution gratuite des manuels scolaires, qui s'étendra progressivement dans tous les départements de notre pays* », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Il a appelé les directeurs, les enseignants et les élèves à utiliser ces manuels scolaires à bon escient afin d'assurer un lendemain

meilleur des apprentissages, gage sûr pour l'atteinte de l'ODD 4. Remettant un échantillon d'ouvrages au ministre de tutelle, le chef du gouvernement a rappelé que cette opération s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la décision présidentielle consistant à faire de 2024, une année de la jeunesse. Il s'agit également de la traduction dans les faits d'une volonté du Conseil des ministres ayant décidé de la gratuité de l'enseignement primaire, secondaire et des manuels scolaires. Cette mesure qui concerne d'abord le secteur public, en proie souvent à d'énormes difficultés, pourrait aussi s'étendre dans le privé à l'avenir.

Soulignant l'importance des manuels scolaires, Anatole Collinet Makosso a rappelé que, outre le français et les mathématiques, le gouvernement devrait aussi doter les écoles primaires publiques des livres des sciences et des cahiers d'activités. « *Ces manuels scolaires devraient être gérés en lien avec les collectivités parce que ce sera avec la politique de transfert des compétences et des ressources d'assurer l'éducation de base. Les collectivités locales devraient veiller à ce que les élèves de leurs localités puissent être en possession des manuels scolaires* », a conclu le Premier ministre, insistant sur la nécessité d'entretenir et de conserver ces livres par les bénéficiaires, car il en faut environ 800 000 pour couvrir tout le pays.

Parfait Wilfried Douniama

## PERSONNES HANDICAPÉES

## Des jeunes filles formées au corps d'auxiliaires

La deuxième vague de formation des jeunes filles et femmes handicapées au corps d'auxiliaires pour renforcer et redynamiser les cellules d'écoute solidaires a démarré le 6 février, à Brazzaville, sur le thème « *Elenge sossola* », en français « *jeune réfléchis* ».

La formation est initiée par l'Organisation non gouvernementale (ONG) dénommée Observatoire handicap humanité, par sa branche le collectif Liloba, en partenariat avec Action de solidarité internationale et l'appui du Fonds des Nations unies pour la population.

L'objectif est de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap ainsi que de dénoncer les victimes de violences en vue de restaurer et de régénérer les victimes.

La rencontre s'inscrit dans



Des jeunes filles et femmes en formation/Adiac

le cadre du programme d'activités de l'ONG afin de former plus d'une cinquantaine d'auxiliaires à l'horizon 2026 en vue d'avoir un impact important dans le recueil des informations des victimes de violences faites aux jeunes filles et femmes handicapées à Brazzaville et Pointe-Noire. Les enseignements seront donnés jusqu'au 12 mars sur plusieurs modules, notamment l'écoute active, l'orientation vers les autres services ou structures, comment réduire le taux de stress chez une victime,

la prévention des violences ayant pour bases le genre dans la communauté en tant que handicapé ainsi que l'élaboration de la fiche de liaison.

Le bureau exécutif national d'Observatoire handicap humanité a lancé à cette même occasion un appel à tous les partenaires techniques et financiers afin d'accompagner les actions de l'association.

Notons que la première vague de formation avait regroupé vingt-deux apprenants en octobre dernier.

Lydie Gisèle Oko



## COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE

## L'UDSN et HZAU s'engagent à développer leurs formations

Le forum sur la transformation numérique organisé du 7 au 8 février, dans la commune de Kintélé, par l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), a été rehaussé par la signature d'une convention de partenariat entre cette institution et l'Université agricole de Huazhong (HZAU) afin de développer leur coopération.

Le partenariat définit les modalités et les conditions par lesquelles l'UDSN et HZAU s'engagent à développer leurs relations de coopération. En effet, les deux parties signataires de l'accord de partenariat mettront en commun toutes les informations nécessaires concernant les activités et projets de formation, de recherche et d'expertise scientifique en cours, dans les domaines d'intérêt commun. Le Pr Yan Jianbing, vice-président de l'université agricole de Huazhong, a salué le soixantième anniversaire de coopération Sud-Sud entre la Chine et le Congo, l'élévation en 2016 de la coopération stratégique et globale ainsi qu'en 2003, la coopération continue pour ces deux Etats. « *Les accords signés vont nous engager à promouvoir la coopération de recherche scientifique dans le domaine agricole. Les jeunes de l'UDSN sont les bienvenus. L'UDSN et HZAU s'engageront au programme d'assistance à la modernisation de l'agriculture de l'Afrique, au plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents et partagera des expériences pour lutter contre la pauvreté puis développer une approche agricole avec le Congo* », a indiqué le Pr Yan Jianbing.

L'an 3 de l'UDSN a été également commémoré sur fond de la transformation numérique qui est inscrite à l'axe 4 du plan stratégique de cette université. La transformation numérique est le processus qu'une organisation applique pour intégrer la technologie numérique dans tous



Les officiels posant avec les exposants et les étudiants de l'UDSN/Adiac

les domaines. Ce processus change fondamentalement la façon dont une organisation apporte de la valeur. « *Il n'y a pas d'université moderne aujourd'hui sans ancrage sur le numérique* », a commenté le Pr Ange Antoine Abéna, président de l'UDSN.

A la faveur du forum sur la transformation numérique couplé à l'an 3 de l'UDSN, le président de cette institution d'enseignement à vocation panafricaine s'est ému de l'attention particulière et du parrainage de l'institution dont il a la charge. Il s'est félicité notamment de l'ouverture des résidences universitaires, de l'école des mines, de l'énergie et de l'hydraulique ainsi que de la reprise des travaux du bloc six qui permettra l'installation de la faculté des sciences appliquées.

A l'UDSN, l'année académique 2022-2023 a été marquée, entre autres, par la poursuite de la mise en œuvre

du plan stratégique, le respect du calendrier, le lancement de trois masters en novembre dernier et l'appropriation de sa politique de lutte contre les antivaleurs. Cette année a été marquée aussi par une forte diplomatie de coopération interuniversitaire avec les pays comme la Chine, le Venezuela, l'Afrique du Sud, la Suisse et autres. Au plan local comme à l'international, plusieurs partenariats de coopération ont été noués avec des institutions crédibles. « *Aujourd'hui, l'UDSN est membre de l'Agence universitaire de la francophonie. L'institution est aussi membre du comité consultatif général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et point focal du master en Afrique centrale en collaboration avec le bureau de l'Unesco à Genève* », a indiqué le Pr Ange Antoine Abéna.

Après la présentation des initiatives et du bilan de l'année académique 2022-2023 par le président de l'UDSN, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel, a réagi en ces termes : « *Les idées font avancer le monde. La construction de l'UDSN est une forte volonté politique. C'est ici que nous trouvons l'intelligence humaine. L'évolution du numérique est l'œuvre des hommes illuminés. Ce sont ces idées qui ont fait que nous évoluons et sommes en plein pied dans la digitalisation. Ce sont ces idées qui nous font apprécier le projet de la transformation numérique de l'UDSN qui va constituer la règle pour l'ensemble de nos universités publiques, privées et l'ensemble de la jeunesse étudiante car l'année 2024 a été déclarée, année de la jeunesse* ». La mi-

nistre a exprimé sa satisfaction pour la multiplication des partenariats de coopération négociés et signés par la présidence de l'UDSN, l'accroissement des laboratoires, l'arrimage de cette institution au numérique ainsi que de l'offre d'enseignement quantitative et qualitative de l'UDSN. Enfin, la ministre s'est réjouie de la dotation du Congo, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de la deuxième université publique.

Rappelons que l'UDSN est une université panafricaine d'excellence inaugurée le 5 février 2021, à Kintélé, banlieue Nord de Brazzaville. Elle se veut être une structure de recherche scientifique, technologique et de développement à caractère international. Elle conçoit et assure la formation initiale et continue des cadres de haut niveau, valorise les connaissances scientifiques et techniques par l'expertise ainsi que le conseil et promeut le partenariat avec le monde de travail et la coopération avec d'autres institutions et établissements au niveau régional et international poursuivant les mêmes objectifs.

Par ailleurs, HZAU est l'une des principales universités chinoises spécialisées dans les sciences agricoles et biologiques. Elle a été fondée en 1898 et est depuis devenue un centre d'excellence pour l'éducation, la recherche et l'innovation en agriculture. HZAU propose une large gamme de programmes de premier cycle et de troisième cycle, attirant des étudiants du monde entier.

**Fortuné Ibara**

## MIGRATION

## Tendances à surveiller en Afrique en 2024

Des facteurs structurels continuent à faire grimper les taux de migration à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique. Bien qu'il s'agisse d'une source vitale de main-d'œuvre pour les pays d'accueil, la migration irrégulière présente des risques extraordinaires.

Les migrations africaines continuent de subir des pressions persistantes à la hausse, prolongeant un scénario qui dure depuis vingt ans. Les opportunités économiques limitées, les conflits, les gouvernements répressifs, l'augmentation du nombre de jeunes et le changement climatique sont les principaux facteurs à l'origine de l'arrivée d'environ un million de nouveaux migrants en 2023. Ces chiffres s'ajoutent aux 43 millions de migrants africains estimés au total. La plupart de ces migrants, pour la plupart jeunes et célibataires, restent sur le continent à la recherche d'opportunités d'emploi dans les centres urbains. D'autres cherchent un emploi en dehors du continent, principalement au Moyen-Orient et en Europe, bien que les Africains ne représentent respectivement que 6,6% et 8,8% de l'ensemble des migrants dans ces régions. On

estime que 35 % de la population de l'Afrique subsaharienne vit dans la pauvreté, ce qui crée une pression énorme sur les membres des ménages ayant un revenu pour qu'ils trouvent un emploi afin de répondre aux besoins essentiels. Une combinaison de facteurs structurels et de gouvernance contribue à l'augmentation constante des migrations africaines qui, si les tendances actuelles se maintiennent, verront les migrations transfrontalières africaines atteindre 11 à 12 millions de personnes d'ici à 2050.

La plupart des migrations non liées à un conflit suivent les opportunités économiques saisonnières au niveau régional. La migration intra-africaine a augmenté de 44 % depuis 2010. Dans la région de la CDAA, la majorité des migrations circulaires a pour destination l'Afrique du Sud, pays économiquement dynamique. Au sein de la Communauté économique

des États de l'Afrique de l'Ouest, nombreux des migrants passent par la Côte d'Ivoire et le Nigeria. La migration la plus importante en Afrique a toujours lieu à l'intérieur des pays, le plus souvent de manière circulaire, des zones rurales vers les zones urbaines. Les moyens de subsistance ruraux durables devenant plus précaires en raison du réchauffement climatique, une part croissante des migrants - entre en 70 et 110 millions personnes - pourrait être forcée de rendre ces déplacements permanents. L'exode rural peut-être un premier pas vers la migration internationale, car les migrants urbains gagnent plus de revenus et d'informations sur d'autres possibilités d'emploi. La route de l'Est est décrite comme l'un des couloirs de migration les plus fréquentés et les plus risqués au monde. Cette route, décrite comme l'un des couloirs de migration le plus fréquenté

et le plus risqué au monde, est empruntée par des centaines de milliers de personnes chaque année, principalement en provenance d'Éthiopie, d'Érythrée et de Somalie. Les migrants vers les États du golfe espèrent gagner cinq fois plus que dans leur pays d'origine.

Environ 300 000 migrants ont quitté l'Éthiopie pour les côtes de Djibouti et de la Somalie en 2023. Plus de 93 500 migrants de la Corne de l'Afrique sont arrivés au Yémen au cours de cette période, soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente. Les flux migratoires le long de cette route devraient augmenter en 2024. Bien qu'il ne représente qu'une minorité des personnes qui tentent de franchir clandestinement les frontières de l'Union européenne (UE), le nombre de migrants africains en situation irrégulière a lentement augmenté ces dernières années.

Les ressortissants de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Tunisie, du Maroc, d'Égypte et d'Algérie constituent les six principales sources africaines d'IBC ces dernières années. Collectivement, ces pays représentent plus de la moitié de tous les IBC africains. Afin de décourager les traversées de la Méditerranée, les pays d'Afrique du Nord ont tenté, à la demande de l'UE, de relocaliser les migrants des villes côtières. Parfois, ces actions ont été draconiennes, par exemple comme les autorités tunisiennes qui ont expulsé et abandonné des centaines de migrants dans le désert à la frontière libyenne. En Libye, les foyers et les lieux de travail des migrants ont été perquisitionnés et des milliers d'entre eux ont été expulsés de force vers le Tchad, l'Égypte, le Niger, le Soudan et la Tunisie, sans examen de leurs situations légales.

**Noël Ndong**



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres international ouvert n° 11/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2024 pour la réhabilitation du système de désenfumage, des volets, des clapets coupe-feu, des portes coupe-feu à fermeture automatique, de la protection incendie et la signalétique de l'immeuble des Services Centraux

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de réhabiliter le système de désenfumage, les volets, les clapets coupe-feu, les portes coupe-feu à fermeture automatique, la protection incendie et la signalétique de l'immeuble des Services Centraux à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 11 heures précises**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 04 avril 2024 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les soumissions ainsi que les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 04 avril 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le **jeudi 18 avril 2024 à 12 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiterait assister à la séance d'ouverture.



Yaoundé, le 1<sup>er</sup> FEV 2024  
Le Chef de Département,

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres international ouvert n° 12/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2024 pour la réhabilitation des systèmes de sécurité incendie, d'interphonie de sécurité et d'alarmes techniques de l'immeuble des Services Centraux

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de réhabiliter les systèmes de sécurité incendie, d'interphonie de sécurité et d'alarmes techniques de l'immeuble des Services Centraux à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 11 heures précises**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 04 avril 2024 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les soumissions ainsi que les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 04 avril 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le **jeudi 18 avril 2024 à 12 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiterait assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 1<sup>er</sup> FEV 2024  
Le Chef de Département,



LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h





**BURKINA FASO****Création d'un fonds de souveraineté alimentaire**

Le gouvernement burkinabè a établi, le 7 février, un fonds de souveraineté alimentaire, lequel a pour mission principale de soutenir financièrement les acteurs des filières agropastorales et halieutiques, ainsi que les équipements agricoles et de pêche.

Le fonds vise également à apporter un appui financier aux institutions publiques dans le secteur agropastoral et halieutique, selon le compte rendu du Conseil des ministres. Il est le fruit de la fusion entre le Fonds de développement agricole et le Fonds de développement du secteur de l'élevage, en y incluant le domaine de l'aquaculture.

Cette création s'inscrit dans la politique de rationalisation des établissements pu-

blics du gouvernement burkinabè, ainsi que dans sa volonté de favoriser le financement privé dans le cadre de la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique 2023-25.

Le Burkina Faso est fréquemment confronté à des défis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en raison du contexte sécuritaire précaire et de la hausse des prix des denrées alimentaires.

**GABON****Le FMI félicite le gouvernement pour ses efforts dans la mobilisation des ressources**

Une délégation du Fonds monétaire international (FMI) a félicité, le 8 février, le gouvernement gabonais pour ses efforts réalisés en peu de temps en terme de mobilisation des ressources et de réformes structurelles.

À l'occasion d'une séance de travail à Libreville avec le ministre de l'Economie, Mays Mouissi, les experts du FMI lui ont recommandé de poursuivre ses efforts, notamment dans la mise en place d'une véritable stratégie de mobilisation de recettes et de stabilisation de l'endettement.

Dans un communiqué, Mays Mouissi a rappelé que cette mission de supervision du FMI avait

été voulue par le nouveau gouvernement, remanié le 17 janvier, pour lui permettre d'avoir un regard extérieur sur la situation macroéconomique afin d'améliorer la situation.

Il a également salué le fait que cette mission ait tenu compte des efforts de réformes réalisés en si peu de temps. Il s'est engagé à faire bon usage des premières conclusions de la délégation.

**BÉNIN****Patrice Talon refuse toute modification de la Constitution**

Le président béninois, Patrice Talon, a exprimé, le 8 février à Cotonou, son opposition à toute révision de la Constitution en vigueur afin de briguer un autre mandat présidentiel à la fin de ses deux mandats constitutionnels.



Lors d'une conférence de presse portant sur les questions d'actualité du Bénin et de la sous-région, le président Talon a rejeté toute idée de modifier la loi fondamentale du pays pour prolonger son règne. «La question d'un troisième mandat présidentiel est derrière nous. Le Bénin fait son chemin», a affirmé le président Patrice Talon.

«Je ne veux pas qu'on touche à une virgule de la Constitution. Je l'ai dit aux députés de la mouvance», a-t-il martelé, assurant qu'il ne demandait «aucune révision».

Patrice Talon est arrivé au pouvoir en avril 2016 pour un mandat constitutionnel de cinq ans, renouvelable une seule fois. Il a été réélu dès le premier tour de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 avec 86,36% des voix, et son second et dernier mandat prendra fin en 2026.

Xinhua

**OBJETS D'ART AFRICAINS****La France et l'Allemagne favorables à l'identification de leur provenance**

Un nouveau fonds de 2,1 millions d'euros financera pendant trois ans des recherches visant à déterminer si les objets d'art africains conservés dans les musées nationaux français et allemands ont été obtenus à juste titre.

Alors que le mouvement de « décolonisation » des musées gagne du terrain en Europe, la France et l'Allemagne ont lancé un fonds de recherche de 2,1 millions d'euros pour étudier la provenance des objets culturels africains dans leurs institutions nationales. Le nouveau fonds vise à financer des projets de recherche portant sur des objets culturels provenant de toute l'Afrique subsaharienne. Les anciennes colonies françaises et allemandes telles que le Cameroun et le Togo seront prioritaires. Chaque pays contribuera à hauteur de 360 000 euros par an au fonds triennal, qui fonctionnera sur la base d'une demande de projets. L'initiative a été annoncée par les ministères de la Culture de la France et de l'Allemagne au début du mois. Les formulaires de soumission pour les projets éligibles seront disponibles en ligne jusqu'au 30 avril. «La première année sera expérimentale», précise Julie Sissia, chef de projet scientifique du fonds et chercheuse au Centre Marc Bloch. «Nous avons donné le moins de contraintes budgétaires et thématiques possibles pour les critères d'éligibilité afin de rester le plus ouvert possible», précise-t-elle. Pour



bénéficier d'un financement, les projets doivent comporter une équipe institutionnelle franco-allemande, entretenir des relations étroites avec un partenaire en Afrique et porter à la fois sur la recherche muséale et universitaire, explique Julie Sissia.

**Un engagement croissant en faveur de la restitution des œuvres en Europe**

Les musées d'Europe et d'Amé-

rique du Nord sont de plus en plus sollicités pour revoir leur approche des objets culturels indigènes et coloniaux en leur possession. La France et l'Allemagne travaillent en bonne intelligence à la mise en place d'un cadre pour la restitution d'objets africains, une question qui est devenue une nouvelle priorité pour les décideurs politiques nationaux. En France, l'impulsion a été donnée après un discours prononcé en 2017

par le président Emmanuel Macron, dans lequel il promettait de rétablir des relations avec les anciennes colonies de la France en Afrique subsaharienne. Selon lui, la restitution ou le prêt d'objets africains détenus dans des institutions culturelles françaises était une «priorité absolue» pour son administration. «Le patrimoine africain ne peut pas être prisonnier des musées européens», avançait-il après son voyage

au Burkina Faso, au Ghana et en Côte d'Ivoire. La France a restitué vingt-six objets d'art au Bénin en 2021, mais les efforts de restitution se sont enlisés ces dernières années, une loi visant à établir un cadre pour la restitution des objets d'art africains ayant été bloquée par le Parlement à la fin de l'année dernière.

L'Allemagne a également progressé dans ce domaine en signant un accord pour la restitution de centaines d'objets connus sous le nom de «Bronzes du Bénin», qui avaient été pillés par une expédition coloniale britannique. Jusqu'à présent, Berlin a restitué au Nigeria une vingtaine de bronzes qui étaient auparavant exposés dans les musées nationaux allemands. La collection nationale allemande possède l'un des plus grands nombres d'objets africains au monde. Selon Julie Sissia, le nouveau fonds franco-allemand permettra également de mener de nouvelles recherches sur la circulation des objets culturels en provenance d'Afrique, en mettant en lumière la manière dont les objets traversent les frontières par l'intermédiaire de marchands d'art et d'institutions culturelles internationales.

Noël Ndong





## Le CMA CGM SCANDOLA arrive à Pointe-Noire en tant que premier porte-conteneurs au GNL du Groupe à faire escale en République du Congo

• **Le premier navire “biométhane et e-méthane ready” de CMA CGM à desservir**

**l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique Centrale sur le service WAX.**

• **Le Groupe soutient les chaînes logistiques en République du Congo, en Afrique de l’Ouest et Afrique Centrale avec des navires et infrastructures de pointe.**

• **CMA CGM, un Groupe pionnier dans la décarbonation du transport maritime et de la logistique.**

Le Groupe CMA CGM, un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques, annonce l’arrivée du CMA CGM SCANDOLA demain à Pointe-Noire, en tant que premier porte-conteneurs au GNL du Groupe à faire escale en République du Congo. Avant son arrivée à Pointe-Noire, le CMA CGM SCANDOLA a escalé à Abidjan en Côte d’Ivoire le 31 janvier, au nouveau Lekki Freeport Terminal, au Nigéria, le 29 janvier, et le 23 janvier au port de Tema, au Ghana. D’une capacité de 15 000 EVP, le porte-conteneurs fait également partie des plus grands navires ayant fait escale en Afrique de l’Ouest et en Afrique Centrale.

À travers le déploiement de ce porte-conteneurs “biométhane et e-méthane ready”, le Groupe CMA CGM souligne à nouveau son engagement à soutenir les chaînes logistiques en République du Congo et dans la région en augmentant la capacité déployée, ainsi que le rôle du Groupe en tant que pionnier de la décarbonation du transport maritime et de la logistique dans la région et dans le monde entier.

**Le Groupe soutient les chaînes logistiques en République du Congo, Afrique de l’Ouest et Afrique Centrale avec des navires et infrastructures de pointe**

Le CMA CGM SCANDOLA est déployé sur le service West Africa Express de CMA CGM, reliant directement l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique Centrale (Tema, Lekki, Abidjan, Pointe-Noire) à la Chine, l’Asie du Sud-Est et l’Inde. CMA CGM soutient ses clients et renforce ses services avec des navires de haute capacité.

Le service WAX de CMA CGM, dont le dernier port touché en Afrique est Pointe-Noire, permet aux exportateurs d’Afrique Centrale de rallier l’Asie avec un temps de transit compétitif, et est aussi un nouveau vecteur pour les importateurs en complément du service Asia West Africa Service (ASAFGR), dédié à l’import et qui continue de toucher Pointe-Noire comme premier port en Afrique depuis l’Asie. Avec cette nouvelle organisation de service, Pointe-Noire sera directement connecté aux plus grands ports asiatiques en quelques jours de mer. CMA CGM joue ainsi un rôle clef dans les échanges intra Afrique avec des solutions maritimes et logistiques complémentaires.

**Un Groupe pionnier dans la décarbonation du transport maritime et de la logistique, engagé pour atteindre le Net Zéro Carbone d’ici 2050**

Les navires dual-fuel au gaz comme le CMA CGM SCANDOLA sont actuellement propulsés au GNL, améliorant ainsi la qualité de l’air grâce à une réduction de 99 % des émissions de dioxyde de soufre, de 91 % des particules fines, et de 92 % du dioxyde d’azote. Lorsque l’offre sera disponible, ces navires pourront donc utiliser du Bio-GNL (biométhane liquéfié produit à partir de biomasse), et du e-méthane (méthane de synthèse produit à partir d’hydrogène décarboné), une source de carburant bas carbone.

Le Groupe a investi près de 15 milliards de dollars dans la décarbonation de sa flotte. CMA CGM opère actuellement 35 porte-conteneurs propulsés au GNL, et disposera d’environ 120 navires capables d’utiliser des carburants décarbonés d’ici 2028.

Pionnier dans l’utilisation du GNL comme énergie de transition, le Groupe CMA CGM a également lancé plusieurs partenariats industriels d’envergure pour diversifier son mix énergétique avec un ensemble de solutions bas ou zéro carbone. En Septembre 2022, Rodolphe Saadé a annoncé la création de PULSE, Fonds Energies CMA CGM, doté d’un budget de 1,5 milliard de dollars sur 5 ans pour accélérer la décarbonation de l’ensemble de ses activités maritimes, terrestres, aériennes et logistiques à travers le monde. En 2023, le Groupe CMA CGM a réduit ses émissions de CO2 d’environ 1 million de tonnes.

**Les meilleures solutions maritimes et logistiques pour la République du Congo et l’Afrique Centrale**

Le Groupe CMA CGM est présent en République du Congo depuis 2005, et compte actuellement 35 collaborateurs dans son agence de Pointe-Noire. Le Groupe assure 4 services maritimes principaux connectant Pointe-Noire au monde et un service de feeding desservant les ports voisins. Les navires escalant à Congo Terminal relient le pays aux grands hubs mondiaux via un réseau intermodal de pointe grâce à CEVA Logistics. En République du Congo, le Groupe CMA CGM met un accent particulier dans le développement des corridors intermodaux vers et depuis Pointe-Noire en proposant des solutions rapides et compétitives en partenariat avec des entreprises locales.

**Stéphane Courquin, Directeur Afrique de CMA CGM** a commenté

« Le déploiement de ce navire de nouvelle génération sur notre service WAX entre l’Asie et l’Afrique de l’Ouest marque une nouvelle étape dans notre partenariat avec nos clients, les autorités locales et nos partenaires. Nous sommes déterminés à continuer à soutenir l’immense potentiel de l’Afrique en matière de logistique et à initier la transition énergétique du secteur, ouvrant ainsi la voie à une économie dynamique et durable. »

**À propos de CMA CGM**

Dirigé par Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM, un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques, dessert plus de 420 ports dans le monde sur 5 continents, fort d’une flotte d’environ 620 navires. Le Groupe a transporté en 2022 21,7 millions de conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds). Avec sa filiale CEVA Logistics, acteur mondial de la logistique ayant transporté 522 000 tonnes de fret aérien et plus de 22 millions de cargaisons de fret terrestre, et sa division de fret aérien CMA CGM AIR CARGO, le Groupe CMA CGM innove constamment pour proposer à ses clients une offre complète et toujours plus performante grâce à de nouvelles solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques.

Engagé dans la transition énergétique du transport maritime et pionnier dans l’utilisation de carburants alternatifs, le Groupe CMA CGM s’est fixé un objectif de Net Zéro Carbone d’ici 2050.

À travers la Fondation CMA CGM, le Groupe vient en aide chaque année à des milliers d’enfants dans le cadre de ses actions en faveur de l’éducation pour tous et de l’égalité des chances. La Fondation CMA CGM agit également face à des crises humanitaires nécessitant une réponse d’urgence en mobilisant l’expertise maritime et logistique du Groupe pour acheminer partout dans le monde du matériel humanitaire. Présent dans 160 pays via son réseau de plus de 400 bureaux et 750 entrepôts, le Groupe emploie 155 000 personnes dans le monde, dont près de 6 000 à Marseille où est situé son siège.

[cmacgm-group.com](https://www.cmacgm-group.com)

Retrouvez le Groupe CMA CGM sur





## ART VISUEL

## L'exposition « Marché Total » de Robert Nzaou à découvrir à l'IFC

À travers l'objectif du talentueux photographe congolais Robert Nzaou, la série «Marché total» fait découvrir au public la richesse culturelle et l'énergie bouillonnante du marché Total, à Bacongo, lieu emblématique de la ville de Brazzaville.

Le vernissage de l'exposition photographique «Marché Total» s'est tenue dans la soirée du 7 février à l'Institut français du Congo, (IFC) en présence de son directeur général, Lionnel Vignac ; de la directrice déléguée par intérim de l'IFC, Barbara Pamou ; du conseiller aux arts et aux lettres de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Émeraude Kouka ; ainsi que des professionnels et amoureux de la photographie.

Dans sa série de photos « Madio ya bwala », Robert Nzaou présentait déjà, comme dans une démarche de photographie plasticienne, un certain intérêt pour les denrées alimentaires. Les sujets, des enfants essentiellement, étaient soit recouverts, soit entourés d'aliments du terroir congolais. Avec « Marché Total », l'entreprise est différente. Le photographe met en lumière et renseigne sur les actions de ses sujets, tout en suggérant un contexte social et environnemental. Le choix des plans d'ensemble, des prises de vue en plongée, place les aliments au cœur de la vie du marché.

À travers cette collection réalisée

cette année, dont un échantillon de trente photos a été présenté au public lors du vernissage, on parcourt en beauté, d'une part, immobiles, les vendeurs, et de l'autre, en mouvement, les acheteurs, et probablement, les passants. Le narratif n'exclut ni les taxis ni les bus, autres sujets inscrits dans une permanence de la mobilité. En choisissant le marché Total, Robert peint sans doute l'ensemble des marchés comme miroir societal.

« Pour moi, les marchés sont comme le miroir de la société. Et donc si tu veux savoir ce qu'un peuple mange, je crois que c'est au marché que tu vas aller voir. Et si tu veux savoir les tendances que ce soit la mode, la musique, c'est au marché que tout cela se passe. Documenter ce marché fait partie de ce que je considère comme un devoir d'archives, un devoir de conservation de notre histoire. La question que tout le monde m'a posé, c'est pourquoi le marché Total ? J'ai grandi entre Nkayi et Pointe-Noire. Déjà tout petit, on entendait beaucoup parler de ce marché. Aujourd'hui considé-



L'un des portraits de la série « Marché Total » d'Adiac

ré comme un lieu emblématique de la capitale, il méritait d'être immortalisé », a justifié Robert Nzaou.

Dans la même perspective, Émeraude Kouka a ajouté : « Le marché populaire demeure le principal lieu d'échange et d'approvisionnement, bien loin du supermarché. Sans doute est-il accessible à toutes les bourses, sans doute y trouve-t-on des denrées moins industrielles, plus consom-

mables. C'est ici une brèche ouverte sur ; à la fois, la représentation sociale d'une séparation de classes et la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Il n'échappe pas au photographe que le marché (populaire) est insalubre, avec son lot de mares et d'immondices ».

En parallèle, Robert Nzaou propose une allégorie de la condition sociale, non sans prendre en compte une préoccupation vitale : la salubrité. Il tente ainsi d'exprimer la vérité du

réel, en y ajoutant son empreinte esthétique.

Satisfait d'avoir réuni un bon nombre de personnes pour le vernissage de la vitrine « Marché Total », le photographe congolais a remercié l'IFC d'avoir cru en ce projet. Il invite le public brazzavillois à visiter l'exposition qui est ouverte jusqu'au 28 février, et à ne pas hésiter à y laisser des commentaires dans le livre de souvenirs disponible au hall de l'IFC.

Merveille Jessica Atipo

## CONFÉRENCE-DÉBAT

## Une rencontre autour de l'essai « Blessures émotionnelles intrafamiliales : défis et solutions »

À l'occasion de la sortie de son essai « Blessures émotionnelles intrafamiliales : défis et solutions », Cendra Yoka initie une conférence-débat avec cocktail dînatoire à l'hôtel Hilton Paris-Clichy à partir de 14h.

La conférence-débat se tiendra le 16 mars, juste après la célébration de la Journée internationale de la femme. Pour Cendra Yoka, ce sera l'occasion d'apporter des solutions aux problématiques liées aux blessures émotionnelles intrafamiliales. Elle permettra également de lancer officiellement les activités de l'Association internationale renaissance (AIR) à travers des témoignages, tables rondes et une mise en place des conditions de réseautage.

En guise de thérapie, car il traite des problèmes familiaux dans un objectif de guérison, un film sera projeté. Il viendra en appui d'une méthode de progression qui explore la violence psychologique et la discrimination sociale.

Par la suite, Cendra Yoka présentera et dédicacera son premier ouvrage retraçant son histoire, son parcours, ses convictions, ses valeurs, ses principes, ses combats, ses blessures, ses réussites, ses erreurs et ce en quoi elle croit profondément pour l'avenir.

Cet ouvrage reflète l'histoire poignante, résiliente et inspirante d'une femme qui a connu le désert : trahison, abandon, rejet, humiliation, injustice, discrimination, persécution... Néanmoins, les difficultés et obstacles de la vie ne l'ont jamais arrêtée.



Cendra Yoka

Elle a su les surmonter pour atteindre ses objectifs. Forcée par les dures épreuves qu'elle a vécues, elle révèle, dans cet ouvrage unique, la clé pour activer ses ressources internes, surmonter les discriminations et persécutions et réaliser ses rêves.

« Le roman peut nous apporter, de cet environnement particulier, une idée profonde. Il montre aussi la souffrance, en emmenant le lecteur dans la tête de l'auteur à certains égards. J'ai rendu l'histoire aussi vivante que possible dans mon imagination, j'espère alors que le lecteur ressentira mon vécu », témoigne-t-elle quant à la recherche de la méthode de thérapie face à sa vulnérabilité spécifique.

Cendra Yoka, mère de cinq enfants, est issue d'une famille de classe aisée. Pendant sa plus tendre enfance, elle a été ballottée entre le Congo et la France. Actuellement, elle réside en Normandie, en France. Victime de violence psychologique au sein de la cellule familiale, après seize années d'entrecroisement d'emprises, elle sort du silence et décide d'utiliser les « pierres émotionnelles » pour en faire un pont et avancer, pour ne plus être face à ce « mur de la victimisation ».

Marie Alfred Ngoma





AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ABONNEZ - VOUS GRATUITEMENT

*Adiac Newsletter*

restez informés de l'actualité de la **Can 2023**  
et les principaux faits marquants de l'actualité



SCANNEZ  
LE QR CODE



**CAF**  
**AFRICA CUP  
OF NATIONS  
CÔTE D'IVOIRE 23**

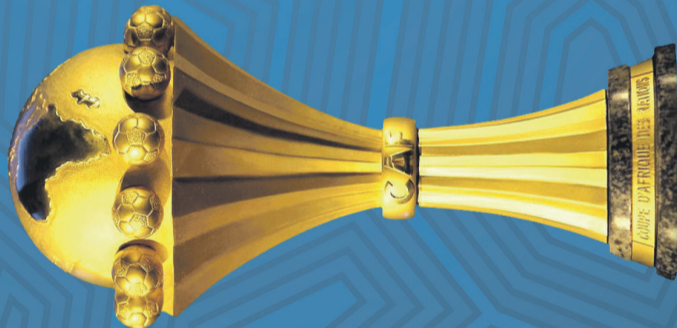
**3ÈME PLACE**



AFS

21:00

RDC



**FINALE**



NGA

21:00

CIV



DIMANCHE, 11 FÉVRIER 2024  
STADE OLYMPIQUE ALASSANE OUATTARA



**VS**

**VS**



## INDUSTRIES EXTRACTIVES

## L'Asadho dénonce une mise sous embargo financier de l'ITIE-RDC

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a dénoncé l'embargo financier dont l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est victime de la part de certaines autorités de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon l'Asadho, des autorités congolaises refusent que soit financé le plan de travail de l'ITIE-RDC sans aucune raison pertinente. En effet, il nous revient de plusieurs sources que le Comité national de l'ITIE-RDC n'a plus reçu de financement du gouvernement depuis novembre dernier pour assurer son fonctionnement et la mise en œuvre des activités conte-

de cet embargo financier qui pèse sur l'ITIE. Elle rappelle, en effet, que la mise en œuvre de l'ITIE dans un pays est soumise au respect des délais qui sont souvent contraignants. «Ce sont notamment les délais de publication des rapports et ceux de la validation», a souligné cette organisation. Elle indique que le non-respect desdits délais pourrait entraîner la suspen-

sure de lancer le processus de collecte de données, de financer l'étude de cadrage devant conduire à l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2022. «Il est à souligner que ce rapport sera pris comme un des éléments de base de la validation de la République démocratique du Congo en 2025», a précisé l'organisation.

L'Asadho signale aussi que le

encore mis en œuvre, faute de moyens financiers. Pour elle, ces retards qui s'accumulent sont préjudiciables à la mise en œuvre de l'ITIE et pourraient conduire à la suspension du pays ; avec toutes les conséquences négatives qu'une telle décision entraînerait pour l'image du pays et la gouvernance du secteur extractif.

**Donner les moyens à l'ITIE-RDC**

L'Asadho met, face à cette réalité, les institutions qui bloquent le financement de l'ITIE devant leur responsabilité. «Elles doivent savoir que leurs actes ne préjudicient pas les individus mais tout un pays. Cette attitude est contraire à la volonté du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui s'est toujours félicité des progrès que l'ITIE a atteint entant que moteur de la transparence et outil de lutte contre la corruption dans le secteur extractif en RDC», a insisté l'Asadho. Elle

attend, par conséquent, que le président de la République prenne toutes les mesures qui s'imposent pour que l'embargo financier qui pèse sur l'ITIE-RDC soit levé. Au gouvernement, elle demande de mettre à la disposition du Comité national de l'ITIE-RDC des moyens financiers suffisants pour le fonctionnement et la mise en œuvre des activités du plan de travail annuel. L'organisation recommande, par ailleurs, à l'IGF de considérer le cas particulier du financement de l'ITIE-RDC, en formulant des recommandations à l'autorité budgétaire allant dans le sens d'attribuer au Comité national une ligne de crédit suffisante lui permettant de couvrir les besoins exprimés dans son plan de travail. Ce, dans le cadre de sa mission d'encadrement des dépenses publiques. L'Asadho exhorte le ministre des Finances et l'IGF de s'abstenir de tout acte de nature à prendre l'ITIE-RDC en otage, sans raison pertinente.

Lucien Dianzenza

**«Elles doivent savoir que leurs actes ne préjudicient pas les individus mais tout un pays. Cette attitude est contraire à la volonté du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui s'est toujours félicité des progrès que l'ITIE a atteint entant que moteur de la transparence et outil de lutte contre la corruption dans le secteur extractif en RDC»**

nues dans son plan de travail annuel. L'Asadho pointe un doigt accusateur vers l'inspecteur général des finances (IGF) et le ministre des Finances, qu'elle accuse d'être à la base

sion du pays du processus ITIE à l'issue de sa validation prévue en 2025.

Cette organisation constate, par ailleurs, que le Comité national de l'ITIE-RDC n'est plus à me-

plan de travail et budget annuel 2024 qui reprennent les mesures correctives prescrites par le Conseil d'administration de l'ITIE, lors de la validation de la RDC en 2022, ne sont pas

## SÉCURITÉ

## L'armée activée contre les offensives du M23 vers Goma

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont repoussé, le 7 février, les attaques lancées par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) dans la cité stratégique de Sake, considérée comme le dernier verrou de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, dans l'Est du pays.

Dans un communiqué publié mercredi, les FARDC affirment qu'elles s'activent à déjouer les attaques simultanées lancées le même jour par le M23 sur leurs positions se trouvant en profondeur de Sake. Selon les témoignages, les rebelles du M23 ont lancé une attaque sur plusieurs positions de l'armée à la hauteur de la montagne qui surplombe cette cité avant de poursuivre les combats pendant plusieurs heures dans la cité où des détonations des armes lourdes ont été entendues lors des affrontements entre les deux côtés.

Ces combats ont créé des paniques au sein de la population dans la zone et ont occasionné le départ des milliers de personnes vers la ville de Goma et ses environs. Des centaines des personnes se trouvant dans les sites des déplacés

dans la zone ont également vidé les camps pour prendre la direction de Goma, a constaté sur place Xinhua sur la route reliant Sake et Goma.

L'armée a envoyé plusieurs renforts dans la zone, y compris les militaires sud-africains dans le cadre de la Force de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), qui ont déployé des véhicules et hélicoptères de combat contre l'avancée des rebelles.

En janvier, les FARDC ont annoncé le début des opérations militaires conjointes avec les éléments militaires de la SADC dans l'Est du pays, ayant un mandat offensif et visant essentiellement le M23 qui occupe plusieurs zones dans le territoire de Masisi et celui de Rutshuru, situé dans la province du Nord-Kivu.

Jusqu'à mercredi soir, un

avion de l'armée congolaise a bombardé les positions des rebelles du M23 qui se sont repliés dans leurs positions initiales sur la montagne de Sake.

Dans un bref communiqué publié quelques heures après cette offensive, le porte-parole du M23 a souligné que ce mouvement «n'a pas l'intention de s'emparer de Goma contrairement à la propagande parrainée par l'Etat de Kinshasa».

La rébellion réaffirme son attachement à une solution pacifique et être prête à se retirer de ses positions avancées si un cessez-le-feu surveillé et un mécanisme de vérification crédible seront mis en place, selon la même source.

Le gouvernement de Kinshasa a déjà rejeté toute forme de négociations avec la rébellion du M23.

Xinhua

## CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

## La Cour constitutionnelle déboute les candidats députés nationaux invalidés par la Céni

Aucun de ces candidats n'a été réhabilité, malgré les démarches administratives et politiques menées. Ils n'ont donc plus d'autres recours.

La Haute Cour, dans ses arrêts rendus le 8 février, a rejeté toutes les requêtes des candidats députés nationaux invalidés par la Centrale électorale. Ces requêtes rejetées ont concerné l'affaire de l'annulation des voix des candidats à la députation nationale, parmi lesquels le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, et son ministre Charles Mbutamuntu, des anciens proches de Joseph Kabila reconvertis en Union sacrée pour la nation, Evariste Boshab, Collette Tshomba, Nsingi Pululu, etc. Parmi ces candidats débarqués des législatives nationales, provinciales et municipales, il y avait, en tout, trois ministres en fonction, quatre gouverneurs de province, un membre du bureau de l'Assemblée nationale, des mandataires publics et des députés de la législature passée.

L.D.

## REPORT DE LA PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

## Macky Sall propose un «processus programmatique d'apaisement

Le président sénégalais, Macky Sall, a fait part, le 7 février, de sa volonté d'explorer «les voies et moyens» lui permettant de mettre en œuvre «un processus pragmatique d'apaisement et de réconciliation» dans le but de préserver et consolider la stabilité du pays.

Selon un communiqué diffusé à l'issue du Conseil des ministres, le président de la République a demandé à la ministre de la Justice, Aissata Tall Sall, de «prendre les dispositions nécessaires» pour matérialiser sa volonté de «pacifier l'espace public dans la perspective du dialogue national et de l'organisation de la prochaine élection présidentielle». Prévue initialement le 25 février, l'élection présidentielle a été reportée au 15 décembre aux termes d'un projet de loi adopté lundi par la majorité des députés de l'Assemblée nationale.

Xinhua



## CAN 2023

# Le Nigeria en finale, au bout du suspense

Le Nigeria s'est qualifié pour sa huitième finale de Coupe d'Afrique en venant à bout de l'Afrique du Sud (1-1, 4 t.a.b. à 2) au terme d'un match fou et passionnant, mercredi à Bouaké.

Encore une fin de match épique à la CAN ! Les Super Eagles pensaient tenir leur victoire quand leur star Victor Osimhen a cru marquer le but du 2-0 (85e). Mais il a été refusé après visionnage car il y avait au début de l'action une faute... dans la surface d'Alhassane Yusuf sur Percy Tau.

Le score est passé de 2-0 à 1-1 en quelques secondes, car Teboho Mokoena a transformé le penalty et totalement reconfiguré le match. Khuliso Mudau aurait même dû achever le suspense mais il a envoyé sa balle de match au-dessus de la barre (90e+3).

Tout le banc sud-africain a bondi, Mudau s'est pris la tête à deux mains, mais la chance des Bafana Bafana (les Garçons) venait de passer. Dans la prolongation, les dieux du foot, insolents, ont encore hésité à choisir leur camp, et malgré quelques occasions chaudes du Nigeria, il a fallu en passer par les «pénos».

## Nwabali éclipse Williams

Et cette fois, le spécialiste Ronwen Williams, qui avait arrêté quatre tirs au but contre le Cap-Vert (0-0, 2 t.a.b. à 1) en quarts, n'en a arrêté aucun. Le seul raté nigérian, celui d'Ola Aina, est parti dans les nuages.

A l'inverse, dans les cages des Super Eagles s'est dressé le méconnu Stanley Nwabali, gardien du modeste club de Chippa United, dans le championnat sud-africain. Fort de son envergure d'autruche, il a arrêté les frappes de Teboho Mokoena et d'Evidence Makgopa.



Presque limogé de son poste en novembre dernier, José Peseiro prive le Belge Hugo Broos d'un doublé (Issouf Sanogo/AFP)

L'ancien Citizen Kelechi Iheanacho n'a pas tremblé pour marquer le tir qui a envoyé le Nigeria à sa huitième finale de CAN, dont trois victorieuses (1980, 1994 et 2013). Cette séance de tirs au but aura été l'épilogue d'un match attrayant pour les spectateurs et probablement usant pour les nerfs des joueurs des deux équipes.

D'un côté, le Nigeria qui continue de s'appuyer sur un collectif solide et sur l'immense talent d'Osimhen, poison constant et violent pour les défenses adverses.

De l'autre, les Bafana qui peuvent également compter sur une cohésion et une capacité de transition fulgurante.

C'est ainsi que les joueurs d'Hugo Broos, champion d'Afrique 2017 avec le Cameroun, font naître quelques frayeurs dans les rangs nigériens (15e, 28e et 39e).

## Et d'Osimhen vient la lumière

Incertain en raison d'une douleur à l'abdomen, c'est pourtant bel et bien Osimhen, parson coup de rein dévastateur, qui va sortir les Super Eagles du doute : le Napolitain provoque trois Sud-Africains et pousse à la faute Mothobi Mvala, pourtant impérial contre le Maroc (2-0) en huitième de finale.

Dans sa quête du graal, Victor Osimhen fait beaucoup de choses chez les Super Eagles, avec un

altruisme incroyable. Ainsi, il laisse les penalties à son capitaine Troost-Ekong, sans se soucier de ses « stats » (1 but marqué).

Co-équipier modèle, le buteur du Napoli a glissé un petit mot dans l'oreille du tireur, qui a trompé le spécialiste Williams en frappant plein centre, son deuxième penalty du tournoi, après celui contre la Côte d'Ivoire (1-0) en poules, déjà obtenu par Osimhen.

Si nul ne doute que le Ballon d'or signerait des deux mains pour un titre continental remporté sans but supplémentaire à son compte personnel, il a logiquement explosé de joie, à la 85e, lorsque, en embuscade au second poteau,

il pousse derrière la ligne, un bon centre d'Osayi.

Joie de courte durée, puisque sa réalisation a été logiquement refusée, après intervention de la VAR, pour un penalty sur Tau au départ de l'action. Mokoena, en convertissant le coup de pied de réparation, a remis les deux équipes dos à dos (90e). Ce n'en était pas fini des rebondissements et des frissons : tout juste entré en jeu, à la place d'Osimhen, Terem Moffi file vers le 2-1, mais le défenseur Gomolemo Kekenka l'a arrêté d'un tackle illicite juste avant la ligne : carton rouge pour le défenseur des Mamelodi Sundowns et coup-franc pour le Nigeria.

## José Peseiro, d'ex-futur chômeur à potentiel futur vainqueur

Cette histoire, vous l'avez déjà lue quelques lignes plus haut. Pour le Nigeria, le dernier chapitre reste à écrire, dimanche prochain, en finale face au vainqueur du match RDC-Côte d'Ivoire.

Un roman déjà épique lorsque l'on se remémore qu'en novembre 2023, le Portugais José Peseiro aurait dû être limogé de son poste, mais la fédération nigérienne n'avait pas les fonds pour payer ses indemnités de licenciement. Trois mois plus tard, l'ancien adjoint de Queiroz au Real Madrid va disputer la finale de la CAN.

L'occasion pour les Super Eagles de rejoindre le Cameroun au palmarès de la compétition avec quatre couronnes. Une couronne qui irait si bien sur la tête du roi Victor Osimhen.

Camille Delourme

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



## CAN 2023

## Sébastien Haller offre à la Côte d'Ivoire « sa » finale

Miraculée du premier tour, la Côte d'Ivoire jouera la finale de «sa» CAN face au Nigeria dimanche, après sa victoire mercredi 1-0 contre la RDC, grâce au revenant Sébastien Haller.

C'est cruel à admettre, mais l'action la plus forte réalisée par les Léopards mardi soir aura été effectuée durant les hymnes : crêpe noir autour du bras, les joueurs ont mis une main sur leur bouche et l'autre sur leur tempe en mimant un pistolet pour dénoncer les violences dans l'est de la RDC et le silence les entourant.

C'est ensuite la Côte d'Ivoire qui a pris le match en main. Et après avoir démontré sa capacité à réagir, face au Sénégal puis au Mali, la Côte d'Ivoire a livré son match le plus abouti de la compétition face à une RDC moins dangereuse qu'à son habitude.

Une entame congolais en feu de paille

Seules les premières minutes du match auront contré la maîtrise ivoirienne. Ainsi, les Léopards ont été les premiers à se mettre en évidence, mais Cédric Bakambu s'est vu refuser un but de la tête après une faute de Meschack Elia sur le gardien ivoirien (9e).

Mais les intentions des Léopards ont fait long feu. Les Eléphants ont répondu par une tête croisée de Simon Adringa, de peu à côté de la cage congolaise (17e). Puis, en fin de première période, les Ivoiriens vont envoyer deux avertissements sans frais : tête à côté



Proche du chaos à l'issue du premier tour, la Côte d'Ivoire va disputer la finale de «sa» CAN (Franck Fife/AFP)

d'Haller, 41e, et tir sur le poteau de Kessie, 42e.

Kakuta trop juste pour durer...

Au retour des vestiaires, les Léopards reviennent sans Kakuta, blessé lors des 8e et quarts de finale, et vraisemblablement trop court pour continuer, et remplacé par Bongonda, pas loin d'être décisif sur sa première action (48e). Privée de son chef d'orchestre, la RDC ne va pas parvenir à re-

venir dans les débats. Pire, elle encaisse l'ouverture du score sur un but d'une reprise pas très académique, sur un centre de Max-Alain Gradel. Un but un peu gag qui a suffi au bonheur de l'attaquant et de tout un peuple. Haller buteur miraculé. Remplaçant en début de compétition, l'attaquant de Dortmund est comme son équipe, il revient de loin. Des très loin : il y a an, le

natif de Ris-Orangis retrouvait les pelouses après avoir surmonté un cancer des testicules. Un clin d'œil du destin comme les aime le football.

«On est fiers d'avoir rendu notre peuple heureux, d'avoir rendu une belle copie, même si aurait pu se mettre à l'abri avant. On va savourer avant la finale», a déclaré Haller au micro de BeIN Sports.

Tout un symbole pour l'attaquant de Dortmund, blessé au début du tournoi. Tout un symbole pour une équipe qui a bien failli être éliminée au premier tour et revit depuis la prise en main de la sélection par Emerse Faé, à la place de Jean-Louis Gasset, après le naufrage face à la Guinée-équatoriale.

#### La RDC doit se remobiliser pour le bronze

Comme en Guinée-équatoriale en 2015, la RDC, décevante mardi, devra se contenter de la petite finale samedi. Pour arracher le bronze à une très belle équipe sud-africaine, l'équipe de Sébastien Desabre devra faire mieux que contre les Ivoiriens. Face au Nzalang, en 2015, les hommes d'Ibenge avaient su le faire, mais l'adversaire était de moindre qualité.

Même raisonnement pour les Eléphants qui n'ont pas croisé, jusqu'alors, une équipe aussi solide que le Nigeria, meilleure défense du tournoi avec 2 buts encaissés. Pour remporter «leur» CAN, les Eléphants vont devoir allier maîtrise et capacité de réaction durant cette finale inédite. Vivement dimanche.

Camille Delourme

## En RDC, entre déception et soutien aux victimes des affrontements

Après l'élimination aux portes de la finale, la déception était énorme en RDC. Mais elle n'efface pas le geste de soutien affiché par les Léopards durant les hymnes.

Marina, 21 ans, est en larmes mercredi soir à Kinshasa. Comme des millions de Congolais, elle a voulu croire à une victoire des «Léopards» en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

Mais non, la Côte d'Ivoire a gagné, 1 but à 0, privant quatre-vingt-quinze millions de Congolais d'une liesse fédératrice.

Parmi les centaines de Kinois qui s'étaient rassemblés à la terrasse d'un bar du quartier populaire de Bon-Marché pour suivre le match à la télé, la jeune femme cherche une explication. «L'arbitre était contre nous», lance-t-elle.

Cinquante ans après son dernier trophée, en 1974, à l'époque où le pays s'appelait Zaïre, le miracle n'a pas eu lieu.

La soirée avait pourtant bien commencé dans la capitale réputée festive et musicale.

Sur Nyangwe, une des rues les plus animées de Lingwala, dans le nord de la ville, les Kinois, bière à la main, vêtus du maillot des Léopards ou couverts du drapeau national, ont pris d'assaut toutes les terrasses, où le son de la musique rivalise avec les com-



La déception des supporters dans les rues de Kinshasa (Arsene Mpiana Monkwe/AFP)

mentaires du match diffusé par les téléviseurs et écrans géants.

« Silence, on tue », un slogan de soutien pour les victimes de violences

A l'autre bout de l'immense pays,

ce qui marque, ce sont les brassards noirs portés par les joueurs et ces mains éloquentes sur la tempe et la bouche pour dénoncer le silence de la communauté internationale face aux violences

qui perdurent depuis des années dans l'Est du pays.

Ce signe de solidarité avec les victimes des violences armées dans l'Est, en particulier dans la province du Nord-Kivu, restera

l'un des moments forts de cette CAN. Mercredi, les combats se sont intensifiés dans la région, où au moins six personnes ont été tuées et des dizaines blessées.

AFP



## NÉCROLOGIE



Joseph Miadzioukouta dit Yowaneht et la famille Kinkouimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère, Thérèse Bahamboula, survenu le 30 janvier 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Massissa (arrêt la Cave à Madibou) L'inhumation est prévue à une date ultérieure. Que son âme repose en paix.

Valda Saint-Val, journaliste à Radio-Congo, Gabriel Boubanda et famille annoncent le programme des obsèques de maman Albertine Kongo et Henriette Kilonda.  
 Mercredi 7 février 2024 : dernière veillée au n°3, rue Bakotas, avenue Maya-Maya à Poto-Poto 2 ;  
 Jeudi 8 février : départ pour Kimbedi ;  
 Vendredi 9 février : levée des corps à la morgue de Loutété et départ pour le village Nzo-Mossi et dernière veillée.  
 Samedi 10 février :  
 10h00 : animation ;  
 12h00 : culte religieux ;  
 15h00 : mise en terre au caveau familial ;  
 16h00 : retour et fin de cérémonie.

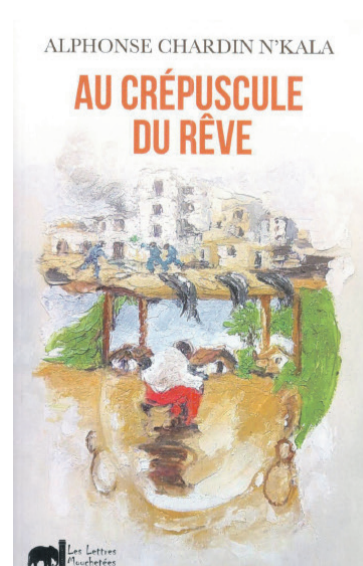
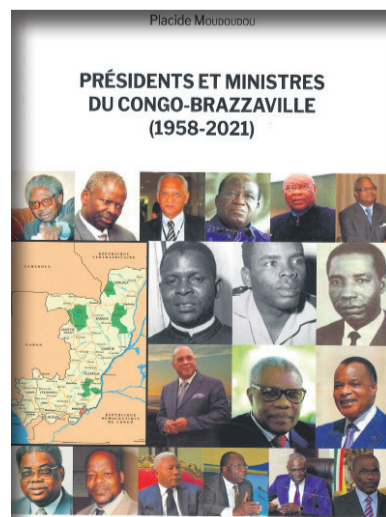
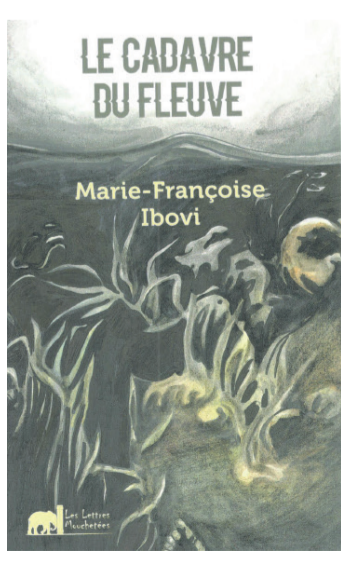
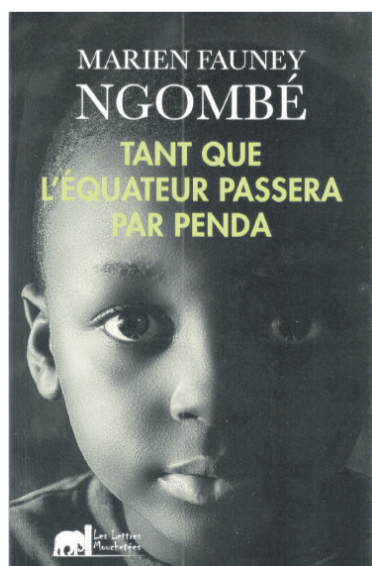
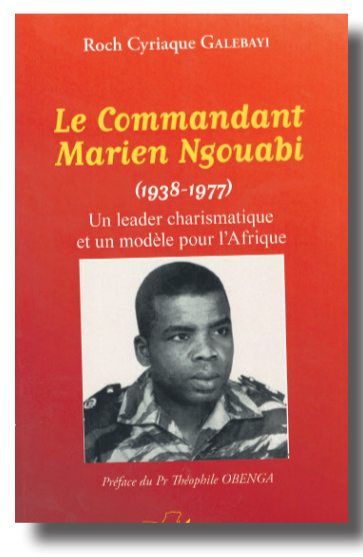
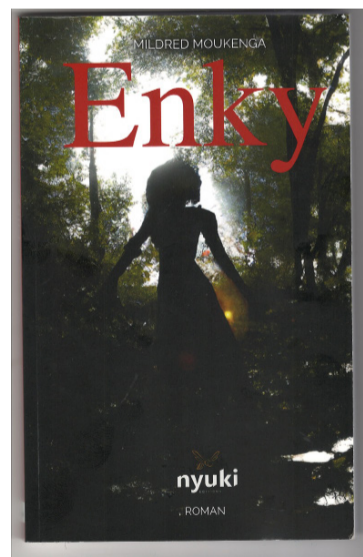
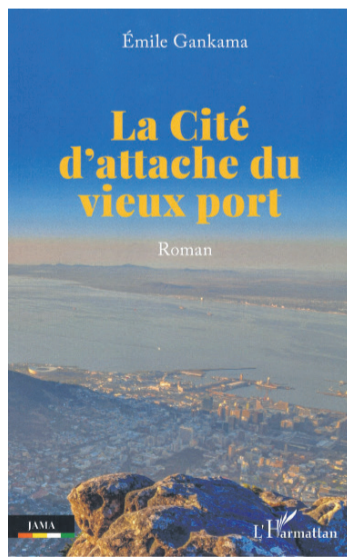
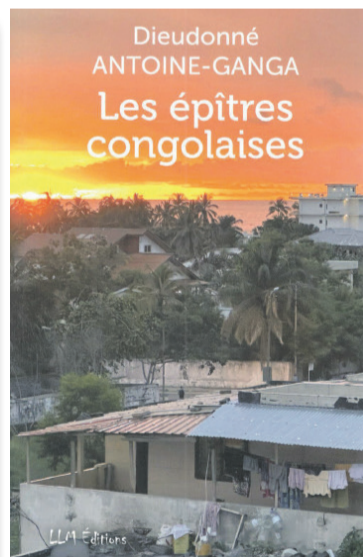


## IN MEMORIAM

En mémoire de Alphonsine Marie-Jeannine Massouaga, alias mère Ondzios 9 février 2009 - 9 février 2024, 15 ans déjà d'absence.  
 Ses enfants et petits-fils demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Pour cette occasion des messes seront dites dans trois paroisses à 6h30.  
 -Sainte-Rita de Moukondou  
 -Sainte-Marie de Ouenzé  
 -LaBasilique Sainte-Anne de Poto-Poto  
 «Inoubliablement Nina»



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE









## COOPÉRATION

## Le Congo et les Emirats arabes unis renforcent leur partenariat économique

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, est depuis le 8 février à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, où il va patronner avec son homologue Mohammed ben Zayed Al Nahyane la cérémonie de signature de l'accord de partenariat économique global entre les deux pays.

Pour le ministre d'Etat, ministre du Commerce extérieur des Emirats, l'accord représente « une grande opportunité d'investissement au Congo, un pays qui dispose d'une économie prospère en Afrique centrale et un précieux partenaire en matière de commerce et d'investissement ».

« La signature de cet accord s'appuie sur des liens économiques dynamiques entre les deux pays, soutenus par des échanges non pétroliers qui ont doublé à plus de deux milliards de dollars au premier semestre 2023 », a assuré Thani Ben Ahmed Zeyoudi dans son compte X.

Rappelons que le dernier voyage du président Denis Sassou N'Gusso à Abu Dhabi remonte à juin 2023 où il avait échangé avec son homologue émirati sur l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et les Emirats arabes unis.

Appelée gazelle et capitale des Emirats arabes unis, Abu Dhabi a été créée en 1971. Sa population est estimée à plus de 2 millions d'habitants. Ses principales ressources sont le pétrole et le gaz



Le président Denis Sassou N'Gusso à sa descente de l'avion à Abu Dhabi

naturel avec plus de 98 milliards de barils. Mais, en vue de réduire leur dépendance du pétrole, les

Emirats veulent diversifier l'économie nationale avec la création d'infrastructures touristiques.

Yvette Reine Nzaba

## DÉCÈS DU PRÉSIDENT NAMIBIEN

## L'ambassadeur au Congo apporte la nouvelle au PCT

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Namibie au Congo, Sipapela Cletius, a échangé, le 8 février, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, pour lui donner la nouvelle sur la disparition, le 4 février, du chef de l'Etat namibien, Hage Geingob, des suites d'une maladie.



Pierre Moussa saluant l'ambassadeur Sipapela Cletius DR

« Nous sommes venus rencontrer le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) pour lui apporter la triste nouvelle sur la disparition, le 4 février, du président en exercice de la République de Namibie. Parti frère de la Swapo, le PCT avait soutenu le mouvement de libération de la Namibie. C'est à ce titre que nous avons senti l'obligation de venir lui apporter cette triste nouvelle », a souligné le diplomate namibien, Hage Geingob.

Le président namibien est décédé le 4 février à l'âge de 82 ans, dans un hôpital privé local où il était admis, des suites d'une longue maladie. Elu président de la Namibie en mars 2015, Hage Geingob était censé terminer son deuxième et dernier mandat cette année.

Firmin Oyé

## COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS-AFRIQUE

## Brazzaville abritera la prochaine session

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, ont échangé, le 8 février à Brazzaville, sur les préparatifs de la rencontre qui réunira cette année en terre congolaise quarante-sept pays qui plancheront sur les défis sanitaires du continent.

La 74e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique réunira cette année, à Brazzaville, les ministres de la santé de quarante-sept pays africains membres de cette structure onusienne. « En dehors des questions de santé qui seront à l'ordre du jour, cette session permettra d'élire le nouveau directeur régional », a indiqué le Dr Matshidiso Moeti, l'actuelle directrice régionale dont le mandat prendra fin à l'issue de ladite session. Il convient de préciser que la session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique se tient chaque année et la dernière tenue à Brazzaville remonte à 2019.

Bien avant la tenue de cette prochaine session, une commission mixte se réunira d'ici à la fin de ce mois de février, a indiqué le ministre de la Santé et de la Population.

Le ministre Gilbert Mokoki et le Dr Matshidiso Moeti ont,



La directrice régionale de l'OMS-Afrique et le ministre Adiac

**« Nous devons continuer à prévenir les épidémies et nous assurer que la population a accès aux soins et services de santé malgré les inondations »**

par ailleurs, évoqué les inondations qui sévissent dans neuf des douze départements du Congo ainsi que les urgences sanitaires y relatives. « Nous devons continuer à prévenir les épidémies et nous assurer que la population a accès aux soins et services de santé malgré les inondations », a indiqué la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

A ce sujet, la structure onusienne apporte son appui au ministère de la Santé et de la Population pour soulager les victimes des inondations. Les conséquences sanitaires de celles-ci sont telles qu'une centaine de centres de santé est inondée et 193 130 personnes dans le besoin sanitaire. Le gouvernement a déjà amorcé la phase de prise en charge avec le soutien des partenaires dont l'OMS. Le ministre Gilbert Mokoki a salué l'apport de celle-ci.

Rominique Makaya